GAMMES :

RATICIDES

NUISIBLES DU JARDIN

DESHERBANTS ET ENGRAIS

INSECTICIDES DESINFECTANTS INDUSTRIELS ET MENAGERS

INSECTICIDES DESINFECTANTS POUR LOCAUX D'ELEVAGE

PROTECTION DU BOIS

REPULSIF

330 R

INSECTICIDE FOUDROYANT LIQUIDE PRÊT A L'EMPLOI

■ COMPOSITION :

- Chlorpyriphos (Dursban) : 30 g/litre
- Dichlorvos (DDVP) : 30 g/litre
- Support : Solvant pétrolier

■ UTILISATIONS :

*Pour l'utilisation professionnelle, **spécialement contre les Blattes, Cafards, Cancrelas**.*
***OCCI 330 R** est un **insecticide polyvalent**, pour le traitement de tous locaux : collectivités, industries non alimentaires, hopitaux, logements… contre toutes les catégories d'insectes nuisibles des habitations, principalement des blattes, cafards, fourmis, poissons d'argent, cloportes, araignées, grillons, punaises, puces, mille-pattes, mouches, guêpes, acariens....*

■ PROPRIETES :

- Agit :

- ***par contact** : les insectes en parcourant les endroits traités, s'imprègnent de produit par contact. L'**OCCI 330 R** pénètre alors dans les segments des insectes et entraîne leur paralysie et leur mort rapide.*
- ***par ingestion :** les insectes se nourrissant avec les plantes ou les matériaux traités, absorberont du poison : son action sera la même à l'intérieur de l'insecte.*

*- **Un effet de choc**, ou Knoch Down : le DDVP agit très rapidement sur le système nerveux de l'insecte, du fait de son action excitative. Il y a donc un bon effet de débusquage.*
*- **Un effet létal ou mortalité** : l'effet Knoch Down est ensuite prolongé par un effet Kill.*

- *50% des cafards meurent dans les trois minutes qui suivent le début du traitement.*
- *99% des cafards meurent dans les 15 minutes qui suivent le début du traitement.*

*- **Une rémanence** : le Dursban confère au produit une persistance d'action de plusieurs mois. Le dépôt, imperceptible à l'œil, est efficace pour des semaines et même des mois (**éviter de l'enlever trop tôt par lavages**). Les nymphes qui éclosent plus tard, ainsi que les blattes venues de l'extérieur passent sans méfiance sur les surfaces traitées. Il en résulte que le succès du traitement est certain et sans égal.*
*Aux doses normales d'utilisation, **la rémanence sera d'environ 6 à 8 semaines sur cafards**. Elle sera plus ou moins longue selon la quantité de matière appliquée, et selon le support sur lequel le traitement aura été effectué.*

- Le produit est prêt à l'emploi, il ne nécessite aucune manipulation, ce qui évite les erreurs de dosage.
*- La faible odeur que pourrait laisser l'**OCCI 330 R** (due essentiellement au support pétrolier) disparaît rapidement.*
- Il n'obstrue pas les buses des appareils pulvérisateurs.
- Il sèche rapidement.
- La pulvérisation sur les fils électriques n'occasionne aucun accident, ceci permet de travailler dans les usines, sous-sols, avec une très grande sécurité.

LABORATOIRES LOGISSAIN
90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43
www.logissain.com

■ MODE D'EMPLOI :

La clé du succès dans le contrôle des parasites domestiques, avec n'importe quel insecticide ménager, réside dans la connaissance préalable des endroits où les parasites vivent, et de les traiter correctement. ***Si possible, traiter directement tous les endroits infestés, menacés, ou susceptibles de cacher une infestation*** *: faire attention surtout aux fissures, failles, creux, angles morts, coins obscurs, les endroits où les tuyauteries et câbles traversent les murs, les lambris, les châssis de fenêtres et de portes, les carrelages détachés, les rayonnages, les raccordements de bassins et éviers aux murs, derrière les fourneaux et armoires, les pieds des meubles et supports de machines, les moteurs électriques et autres appareils produisant ou accumulant de la chaleur, derrière les réfrigérateurs et les points d'écoulement d'eau...*

*Les résultats seront d'autant meilleurs que vous appliquerez l'****OCCI 330 R*** *avec plus de précision sur les cachettes et dans celles-ci, car :*

- *Vous atteindrez plus de blattes directement : l'effet immédiat sera meilleur.*
- *Vous formerez un dépôt persistant là où il est le plus utile et où il est le mieux protégé de l'inactivation produite par les courants d'air, la vapeur, la lumière, la poussière et les dépôts gras, ainsi que des opérations de nettoyage.*

Eviter d'appliquer jusqu'à écoulement de produit sur les surfaces verticales (sinon gaspillage et risque d'obtenir des traces).

■ DOSES D'EMPLOI :

Il faudra ***1 litre d'OCCI 330 R pour traiter 10 à 20 m²****. Pour espérer obtenir une bonne rémanence, il faut absolument respecter ces données.*

■ RECOMMANDATIONS :

- Ne doit pas être utilisé en agriculture, ni en présence de denrées alimentaires.
- Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires, les ustensiles de cuisine, la vaisselle.
- Avant de traiter, il faut retirer de la pièce les aquariums et cages d'oiseaux.
- Porter un masque et des gants pendant la manipulation.
- Tenir à l'écart les personnes non concernées par le traitement.
- Comme pour tout produit contenant du dichlorvos, ventiler obligatoirement les locaux traités avant leur réintégration.
- Ne pas traiter les eaux poissonneuses et ne pas rincer le matériel dans celles-ci.
- En cas d'ingestion accidentelle, boire un ou deux verres d'eau, faire vomir, appeler un médecin qui devra traiter symptomatiquement.

Précautions particulières *dues à la formulation sur support pétrolier :*
- Ne pas pulvériser :

- *sur les peintures fraîches,*
- *sur les plantes,*
- *sur une flamme ou autre source de chaleur,*
- *sur les moquettes (attention au linoléum : pulvériser finement mais surtout ne jamais mouiller abondamment).*

*- Préalablement à tout traitement, il est recommandé d'****effectuer des tests de compatibilité*** *entre le produit et les matériaux en contact lors de l'application.*

■ CLASSIFICATION : *Xn - Nocif*

■ CONDITIONNEMENT :

En fût 60 l ***(ref P 4025)****.*

LABORATOIRES LOGISSAIN
90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43
www.logissain.com